



Au fil de l'eau Gournay



Circuit n°39



18.9 km



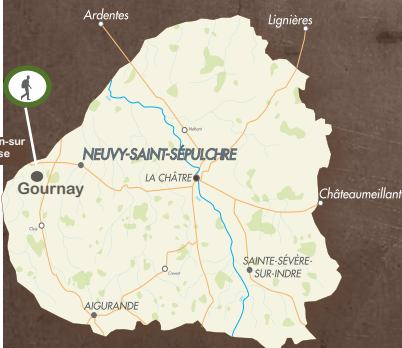
4h 30



Départ : parking à proximité du restaurant

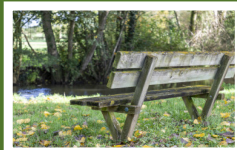


Balisage : vert



Le cours d'eau l'Auzon

L'Auzon dont la source se situe sur la commune de Montchevrier (36140) a une longueur de 27.5 Km et se termine sur la commune de Buxières-d'Aillac (36230). L'Auzon est un affluent de la Bouzanne, sous affluent de la Loire par la Creuse et la Vienne. La commune compte 14 km de berges de rivière l'Auzon. Cours d'eau de 2eme catégorie (domaine privé). Attention : la pêche en rivière fait l'objet d'une réglementation stricte.



1 Coin pêche et aire de pique-nique

Les beaux jours sont là ! C'est parti, sandwich, chips et sacs à dos et en route vers l'aire de pique-nique aménagée le long de la rivière Auzon. Vous y trouverez bancs et tables ombragés avec la fraîcheur de la rivière.



2 La Trame Verte et Bleue

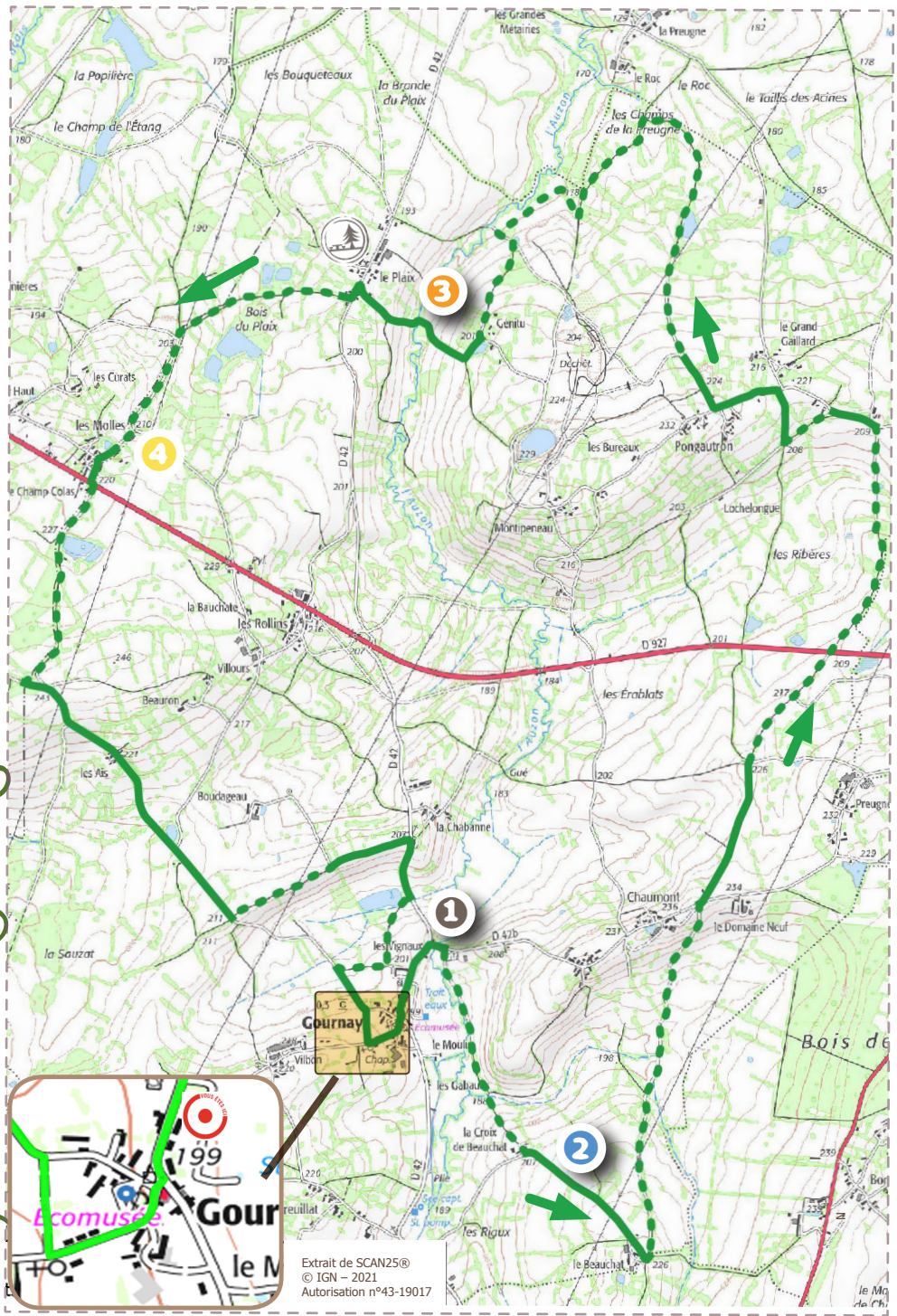
La Trame Verte et Bleue désigne l'ensemble des lieux de vie de certaines espèces rares, ainsi que les chemins qu'elles empruntent pour se déplacer. Entre le centre du village de Gournay et les lieux dits « Le Beauchat et le Domaine Neuf » vous traverserez un corridor de biodiversité très riche, indispensable pour de nombreuses espèces remarquables. La richesse exceptionnelle en biodiversité de cette région est liée à son bocage, reconnu comme l'un des plus beaux de France. Ce paysage bocager est entretenu et valorisé par l'activité agricole (polyculture-élevage).



3 La présence de cours d'eau

Dans le paysage du Pays de La Châtre en Berry, le (petit) « cours d'eau » est omniprésent et tient un rôle majeur dans la différenciation de ce territoire avec les autres régions naturelles de l'Indre (Champagne berrichonne en « open fields », et Brenne avec ses étangs).

Au fil de l'eau - Gournay



Extrait de SCAN25®
© IGN - 2021
Autorisation n°43-19017

Les cours d'eaux, mares, zones de sources constituent des milieux de vie (réservoirs de biodiversité et corridors écologiques) importants sur le territoire du Pays. Le réseau de rivières et de ruisseaux est également très développé sur le territoire du Pays : la région de La Châtre fait partie des «meilleures» zones salmonicoles de la Région, tout en étant perturbée.



4 La fontaine des Molles

Les habitants pensent qu'une pierre est posée au fond de cette fontaine, toute brodée. Si on l'enlève, la sécheresse se produit immédiatement. Vers la fin du XIXe les « gens des Rollins » seraient venus s'emparer de la pierre, en période de grande sécheresse. L'eau est revenue chez eux mais s'est épuisée aux Molles. Aussi, exaspérés, les gens des Molles sont allés en armes récupérer la pierre de la fontaine.

Le hameau des Rollins est situé sur la commune de Gournay; la fontaine des Molles est toute proche de la limite de la commune de Bouesse. Sur place, les habitants conservent encore cette tradition.



Fiche réalisée par le service tourisme de la communauté de Communes la Châtre /Ste Sévère en collaboration avec la commune de Gournay
Renseignement : 02 54 48 22 64
Fiches à télécharger sur le site www.pays-george-sand.fr et sur l'application Cirkwi

